

Agriculture | Limoges métropole: l'espace test maraîchage bio a démarré



Economie locale, circuits courts, biodiversité, emploi agricole, foncier... Autant de sujets traités à travers la préservation ou reconstitution des ceintures maraîchères dont se saisissent de plus en plus de villes et agglomérations. Exemple à Limoges (Limoges Métropole) qui, constatant tout à la fois, un important déficit de production maraîchère sur son territoire et une demande croissante des consommateurs, s'est engagée dans un projet de renforcement de sa ceinture maraîchère péri-urbaine et d'accompagnement des producteurs locaux dans le développement de débouchés, prioritairement en restauration collective. Pour ce faire a été notamment mis en place un espace test agricole en maraîchage biologique "Pouss & bio".

A Limoges Métropole, le projet de « ceinture maraîchère » a pour ambition de développer les filières alimentaires de proximité en déployant des actions visant tout à la fois « le renforcement des productions locales, l'optimisation des circuits de distribution, le développement de l'approvisionnement en produits locaux des consommateurs et la restauration hors domicile ». Pour ce faire, un Projet Alimentaire de Territoire a été élaboré en novembre 2017, qui comprend, outre une stratégie foncière pour faciliter l'installation et un effort de structuration des filières de proximité, la création d'un pôle d'activités dédié au maraîchage.

"Favoriser l'installation pérenne de porteurs de projet sur le territoire"

Installé sur 15 ha à Verneuil sur Vienne, ce « pôle maraîchage » intègre notamment un espace test agricole en maraîchage biologique, mettant à disposition des bénéficiaires 1 ha de terre, une serre de 500 m², des moyens de stockage et un accès à l'eau pour irriguer. Pouvant accueillir jusqu'à trois « apprentis » maraîchers pour une durée de 1 à 3 ans, l'espace test "Pouss & Bio" accueille officiellement le premier d'entre eux, Carlos Campos Bonnet, depuis juillet 2019.

Ce trentenaire en reconversion professionnelle a débuté ses plantations de pommes de terre en juin dernier et cultive actuellement la moitié de sa surface ainsi que sa serre en divers légumes. Il vend sa production à Nieul, sur la place principale, tous les jeudis à la sortie de l'école et en début de soirée. Des ventes sont également prévues aux restaurants scolaires de Verneuil et de Nieul. Outre le fait de « tester » le métier de maraîcher, un tel dispositif permet en effet aussi aux producteurs qui en bénéficient de développer une clientèle et des marchés avant de se

lancer en dehors de l'espace test.

Avec ce nouveau dispositif, les objectifs sont de « favoriser l'installation pérenne de porteurs de projet sur le territoire par le test, d'être le support d'action sociale et solidaire par le maraîchage ou les circuits de proximité et enfin de dynamiser le développement économique des producteurs en place », confirme les responsables à Limoges. Et pour mettre toutes les chances de leurs côtés, les porteurs de projets bénéficient également d'un accompagnement technique, humain, administratif et comptable de la chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, de l'association Paysans dès demain et de BGE Limousin.

Divers aménagements mis en oeuvre et d'autres à venir

Outre les trois serres de maraîchage, divers aménagements ont également été mis en oeuvre sur l'espace test dans le souci d'une utilisation confortable des lieux. Les maraîchers disposent ainsi d'un tracteur commun et d'outils tractés, d'un bungalow commun (pour se restaurer, réaliser des démarches administratives, etc.), d'un container frigorifique commun et de containers individuels de stockage (petit matériel...) ainsi que d'un tunnel multi abris leur permet de stocker du gros matériel agricole et abrite la cuve/pompe à fuel.

Et d'ici la fin de l'année sont encore prévues la création d'une clôture de type « haie de Benjès », l'aménagement de toilettes sèches, l'installation de trois cuves de récupération d'eau de pluie individuelles et enfin des raccordements intra parcellaire pour l'irrigation. Coût total de l'opération pour Limoges Métropole : 481 000 € T.T.C. "dont 110 000 € pour l'achat du terrain, 220 000€ pour les différents travaux de voirie, branchement de réseaux et desserte et enfin 151 000€ pour l'outillage mis à disposition".

Appel à candidature toujours ouvert

En contrepartie de ces différents avantages, les porteurs de projets doivent quant à eux s'acquitter d'un montant forfaitaire lié à cette mise à disposition, et évolutif de façon croissante chaque année pour se rapprocher des coûts réels en dernière année. Par ailleurs, ils doivent fournir la restauration scolaire à hauteur de 20 % de leur production. Enfin, les consommables (semences, fertilisation...) sont à leur charge.

Quant à Carlos Campos Bonnet, il souhaite désormais travailler plus de surface sur la place donnée par l'espace test pour conforter les quantités produites et tester l'activité de transformation de légumes.

Un autre porteur de projet doit prochainement rencontrer la commission de sélection de Limoges Métropole, mais l'espace test pouvant accueillir trois maraîchers, l'appel à candidature reste ouvert pour qui voudrait se lancer dans l'aventure du maraîchage en Haute-Vienne. Renseignements : 05 55 42 25 81 ou par mail : elodie_blanchard@agglolimoges.fr



Solène Méric

Crédit Photo : Limoge Métropole

Publié sur aqui.fr le 24/10/2019

[Url de cet article](#)